

## PLACE D'ARMES DE MOUDON - Informations pour les candidats -

Vous trouverez ci-dessous quelques informations utiles concernant la Place d'armes / Caserne de Moudon où se dérouleront certains des examens pratiques pour la procédure de qualification pour les AM.

**Pour les horaires, merci de vous référer à la convocation.**

### Accès à la Place d'armes :

La Place d'armes se situe juste avant Moudon, lorsque l'on vient depuis Lausanne.

### Le site est accessible en transport publique :

- Arrêt de bus [ Bressonnaz-village ] ; ligne de bus depuis Epalinges ou depuis la gare de Moudon.
- Depuis l'arrêt de bus, compter environ 10 minutes de marche pour arriver à la Place d'armes / Caserne.

### En voiture :

- Accès par la route de Berne ; suivre les panneaux jaunes [ Place d'Armes ].
- Parking (voitures, motos et cycles) : en arrivant près de la Caserne, prendre à gauche et suivre les indications [ **Vhc privés trp P** ] (cf. photos)
- Depuis le parking, un chemin piéton permet de rejoindre l'entrée de la caserne en 10 minutes env.

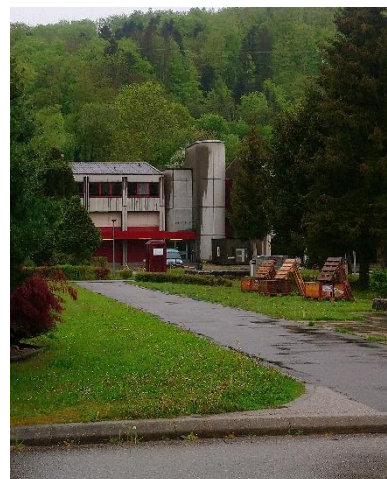


- Il s'agit d'un site géré par l'armée, avec des règles particulières. Aussi **il est strictement interdit d'accéder à l'entrée principale de la Place d'armes** (⇒ interdiction générale de circuler).
- Il est également **interdit d'accéder au parking [ Visiteurs ]** ; cela inclus la « dépose minute ».

Merci de vous présenter 30 minutes avant votre horaire de passage, à l'entrée de la Place d'armes / Caserne. Vous serez accueilli par un surveillant à qui vous devrez présenter votre convocation et, sur demande, votre carte d'identité. Veuillez noter que les accompagnants ne sont pas admis sur le site de la Place d'armes.

## Une fois sur le site :

Les examens ont lieu dans la **partie « Hôpital »** du **bâtiment 4**.



Bâtiment n°4 (vue depuis l'entrée)

Une fois dans le bâtiment, suivre les indications jusqu'au point de rencontre « Salle experts sur site ». La responsable de site vous accueillera et procédera au contrôle de votre identité. Durant les épreuves, vous pourrez laisser vos effets personnels dans cette salle ; possibilité de se changer sur place (voir indications sur place).



Plan intérieur de l'« Hôpital », bâtiment 4

**Pour l'examen de langue étrangère**, vous pourrez prendre place directement devant votre salle d'examen. Les experts viendront vous chercher lorsque c'est votre tour. Ils contrôleront votre identité avant le début de l'épreuve.

**En cas de problème le jour de l'examen (maladie ou arrivée tardive) :**  
**Veuillez contactez la responsable de site au 058 466 02 33, numéro valable dès 7h15.**

Pour toute autre question, avant l'examen, la cheffe experte est à votre disposition au numéro ci-dessous ou par mail : [lterrettaz.dgep@gmail.com](mailto:lterrettaz.dgep@gmail.com).

NB : il n'y a pas de possibilité de manger sur place ; un distributeur est cependant à votre disposition (sous réserve d'ouverture par le personnel de l'armée).

lzi/2024